

*Assemblée Générale
Extraordinaire*

Procès-verbal du 19 octobre 2012

Diffusion restreinte aux adhérents

afmic

Le 19 octobre 2012 à 10h00, les adhérents de l'Afnic se sont réunis en assemblée générale extraordinaire dans les locaux de l'AFNIC, dont l'adresse physique est 13 avenue de la gare, 78180 Montigny le Bretonneux. La convocation à la séance, comportant l'ordre du jour, avait été adressée le 28 septembre 2012 par voie électronique à tous les adhérents. La date et le lieu de l'assemblée, l'ordre du jour ainsi que les documents de travail (la proposition de modification des statuts), étaient consultables dans l'espace réservé aux adhérents sur le site Internet de l'Afnic (<http://www.afnic.fr>).

Ordre du jour

1. Modification des statuts de l'Afnic

En entrant en séance, chaque adhérent a signé une feuille de présence, consultable au secrétariat de l'Afnic. Le dossier remis à chaque participant à l'assemblée générale comportait :

- Le document de présentation
- La proposition de modification des statuts

Présents

5 membres étaient présents ou représentés et habilités à prendre part aux votes :

- **1 membre fondateur, administrateur de l'Afnic :**
 - o INRIA, représenté par M. Jean-Pierre Dardayrol, président du conseil d'administration
- **2 membres d'honneur**
 - o M. Jean-Claude Gorichon, ayant donné procuration à M. Jean-Pierre Dardayrol
 - o Mme Annie Renard
- **1 membre utilisateurs, personnes physiques :**
 - o Mme Rina Singer, ayant donné procuration à M. Jean-Pierre Dardayrol
 - o M. David-Irving Tayer, ayant donné procuration à Mme Annie Renard
- **1 membre Bureaux d'enregistrement :**
 - o France Telecom Orange, représenté par Mme Sophie Jean-Gilles

Assistaient également à l'assemblée générale :

- **Personnel AFNIC :**
 - o M. Pierre Bonis, directeur général adjoint
 - o Mme Marine Chantreau, directrice administrative et financière
 - o Melle Virginie Navailles, secrétaire de direction

Excusés :

- Membres bureaux d'enregistrement : Epistrophe (Philippe Batreau)
- Membres utilisateurs personnes morales : ACSEL, CCI Paris
- Membres utilisateurs personnes physiques : Elisabeth Porteneuve, Sébastien Bachollet, ayant donné procuration à Philippe Batreau (non présent ce jour)

Ouverture par le président

L'assemblée générale extraordinaire étant régulièrement constituée, le président M. Jean-Pierre Dardayrol ouvre la séance.

Désignation du secrétaire de séance et d'un scrutateur

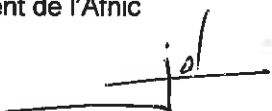
Mme Marine Chantreau, directrice administrative et financière et Melle Virginie Navailles, secrétaire de direction, sont désignées respectivement scrutateur et secrétaire de séance.

M. Jean-Pierre Dardayrol indique que pour des modifications de statuts en première assemblée générale, un quorum des deux tiers des membres est nécessaire, à savoir 77 membres présents ou représentés. Ce quorum n'étant pas atteint, Monsieur Jean-Pierre Dardayrol confirme la tenue de la deuxième assemblée générale extraordinaire le 13 novembre à 17h.

L'ordre du jour ne pouvant être poursuivi, la séance est levée à 10h25.

Fait à Saint-Quentin-en-Yvelines, le 19 octobre 2012

Jean-Pierre Dardayrol
Président de l'Afnic



Virginie Navailles
Secrétaire de séance

